

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
**Un Peuple – Un But – Une foi**

-----

**MINISTERE DE LA FEMME, DE L'ENFANCE ET DE L'ENTREPRENARIAT**  
**FEMININ**

-----

**CELLULE DE SUIVI OPERATIONNEL DES PROJETS**  
**ET PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

**NOTE DE SYNTHESE SUR :**

***LE « PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE UNITE DE TRANSFORMATION***

***ET DE COMMERCIALISATION DES CEREALES LOCALES DU CPMD DE GASSANE »***

**Présenté par le GPF Book Diom de Gassane**

**Mai 2012**

## Contexte

La promotion de la femme et l'égalité des sexes constituent une préoccupation majeure pour la communauté internationale. Depuis le sommet sur les objectifs du millénaire pour le développement tenu en 2000, les Nations Unies ont érigé l'équité et l'égalité entre les sexes en objectifs de développement pour tous les pays. Dans cette dynamique, beaucoup de stratégies ont été développées pour promouvoir d'avantage le statut de la femme.

Au Sénégal les efforts déployés par le gouvernement n'ont cessé de consolider les acquis des femmes dans les différents secteurs. Grâce à cette volonté politique, les femmes jouent un rôle de plus en plus important dans le développement socio-économique du pays. Toutefois, les études récentes portant sur le diagnostic de la pauvreté révèlent une féminisation croissante de la pauvreté. Cette situation de vulnérabilité qui affecte l'ensemble des femmes en général et les femmes rurales en particulier s'explique en partie par leur faible niveau d'information, d'éducation et de formation mais également par leur faible accès aux services sociaux de base malgré le fait qu'elles s'activent dans maints secteurs tels que l'agriculture, l'élevage, la gestion de l'environnement etc..

Les Pouvoirs publics sénégalais ont pris l'option stratégique de faire de l'Agriculture le moteur de la croissance.

La Goana initiée à cet effet par le gouvernement du Sénégal depuis quelques années a permis d'atteindre des niveaux records de production de céréales. Cependant dans la région de Louga et plus particulièrement dans la Communauté Rurale de Gassane du département de Linguère, ces produits de l'agriculture sont peu valorisés et se commercialisent dans des conditions de marché défavorables. Il paraît donc nécessaire de développer des techniques de transformation de ces produits et de les promouvoir auprès des populations.

En effet, il est désormais établi que le sous- secteur de la transformation agroalimentaire s'est particulièrement développé ces dernières années ; il pèse aujourd'hui 12% du PNB et absorbe 50% de la main d'œuvre de l'économie informelle.

Aussi la mise en œuvre du projet de mise en place d'une « **Unité de Transformation et de Commercialisation des céréales locales du CPMD de Gassane** » permettra aux membres du GPF BOOK DIOM de Gassane de garder un bon niveau de compétitivité pour les produits et sous-produits tirés de la transformation des céréales locales et destinés à la consommation et/ou à la commercialisation.

A ce titre les objectifs poursuivis par le projet qui est d'une durée de quatre (04) mois peuvent être déclinés ainsi qu'il suit :

### But du projet :

-Contribuer à l'amélioration des conditions de vie sociale et économique des femmes de Gassane à travers la transformation et la commercialisation des céréales locales dans un cadre partenarial de promotion de l'économie sociale.

### Objectifs spécifiques

-Augmenter de 30% par an les revenus du Groupement Book Diom

-Faciliter l'écoulement par an de 36 tonnes de mil et 228 tonnes d'arachides produits au niveau de la communauté rurale de Gassane ;

-Alléger les travaux domestiques des femmes par l'amélioration des conditions de décorticage et de mouture du mil.

-Contribuer à valoriser les pratiques de l'économie solidaire ;

### Stratégie de mise en œuvre

Pour la mise en œuvre du projet d'un montant global de *Huit millions quatre vingt dix mille francs*

( *8090000 frs CFA* ), il sera mis en place un comité de gestion composé d'un bureau avec des commissions spécialisées.

Le bureau sera composé d'une présidente, d'une vice-présidente, d'une secrétaire et son adjointe, d'une trésorière et de son adjoint et sera adoube de deux commissaires aux comptes.

Les commissions spécialisées sont constituées de celle de la production chargée des approvisionnements en produits et des opérations de transformation, de celle de la commercialisation qui a pour rôle la promotion et la vente des produits et de celle en charge du suivi qui a pour rôle de contrôler la régularité des différentes opérations.

En outre un meunier et (03) femmes seront recrutés pour l'exploitation des équipements et la transformation des produits.

En ce qui concerne la stratégie de commercialisation, elle portera sur le ciblage des clients et le mode de distribution.

Les clients seront segmentés entre grossistes et détaillants ; les grossistes seront constitués par les grands commerçants et les détaillants seront constitués par les boutiquiers.

Le mode de distribution quant à lui sera focalisé sur la vente directe au niveau des ménages et au niveau des Louma en mettant à contribution les femmes membres du Groupement.

Par ailleurs des programmes ciblés de renforcement de capacité seront déroulés afin d'optimiser le niveau de rendement ou de performance du projet et permettre aux membres du groupement de faire face aux exigences de rigueur dans le gestion. Les différents modules de formation porteront sur : les techniques de transformation et de conditionnement, la stratégie de marketing, la dynamique organisationnelle, la gestion administrative et financière etc.

Par rapport au plan de suivi-évaluation, un mécanisme / dispositif sera mis en place :le suivi interne sera assuré par les commissions spécialisées elles même ; à cet égard les commissions de production et de commercialisation se réuniront tous les 15 jours pour faire le point sur leurs activités tandis que la commission de suivi se réunira tous les mois pour évaluer l'ensemble des opérations et procéder aux ajustements le cas échéant.

Le PRP, le projet ASSALAM et la MDL principaux partenaires dans la mise en œuvre du projet, effectueront des missions de suivi/évaluation pour apprécier le développement de l'entreprise et apporter éventuellement des solutions aux difficultés qui pourraient subvenir.

### Résultats attendus

En termes de résultats attendus, on peut noter une amélioration des conditions de vie des femmes promotrices et le renforcement de leur pouvoir économique, la création d'emplois permanents et de débouchés pour la commercialisation des productions agricoles locales ainsi que l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations.

contexte	difficultés rencontrées				
<b>Total 3</b>			<b>15</b>	<b>10</b>	
• Objectifs	-cohérence entre objectifs et problèmes -réalisme des objectifs à atteindre -convergence des actions à mener avec les objectifs	Document de projet	3 1	2 1	
	-impacts positifs sur la sécurité alimentaire		6	3	
<b>Total 4</b>			<b>13</b>	<b>7</b>	
• Atteinte des résultats	-adéquation des résultats avec les objectifs	Document de projet	7,5	3	Certains résultats sont trop diffus ; ils ne transparraissent pas clairement : c'est le cas notamment avec la diminution de la pénibilité de certains travaux

						domestiques des femmes
	-identification des échéances d'exécution		7,5	2,5		Certaines échéances ne sont pas claires : il en est de l'antériorité de l'ouverture des comptes avant le virement des fonds pour le GPF. Par ailleurs la périodicité des missions de suivi ou d'évaluation n'est pas inscrite dans le calendrier d'exécution
<b>Total 5</b>			<b>15</b>	<b>5,5</b>		
• financement	-budgétisation raisonnable par activité	Document de projet	5	2,5		Les coûts prévus pour l'acquisition de la presse huile ne sont pas raisonnables entre autres
	-participation financière ou apport par nature des		5	5		

	promoteurs					insuffisance de cout
	-durée du projet		5	2		La durée proposée pour la mise en œuvre du projet ne semble pas adéquate en rapport avec le volume et le calendrier des activités
<b>Total 6</b>			<b>15</b>	<b>9,5</b>		
• Suivi/Evaluation	-Existence d'un dispositif interne de suivi/évaluation	Document de projet	7	5		
<b>Total 7</b>			<b>7</b>	<b>5</b>		
• Pérennisation	-Existence d'un mécanisme de pérennisation clairement déterminé	Document de projet	15	0		Il n'a pas été fait mention de l'existence d'un quelconque dispositif ou mécanisme de

					pérennisation
<b>Total 8</b>			<b>15</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>100</b>	<b>54</b>	

**Avis :**

Projet non validé mais intéressant. Demande de seconde lecture pour correction des insuffisances et compléments d'informations ( cf. Observations) .

**L'évaluateur du projet**

**Mamadou Lamiré Mané**